

nous faut au Canada c'est le rétablissement du programme sanitaire que nous avons mis de côté. Si le ministère fédéral de la Santé ne trace pas la voie, que pouvons-nous attendre des provinces? Nous représentons le pouvoir central, seul pouvoir qui ait le droit d'édicter des règlements.

M. McIVOR: Et les fonds.

M. HOWDEN: Elles possèdent les fonds; j'ai parlé du pouvoir. Je fais appel au ministre, au cabinet et à la population pour qu'ils se renseignent et fassent en sorte que ces questions ne soient pas négligées, mais que nous ayons au Canada un ministère de la Santé toujours en éveil qui suivra de près l'excellent travail accompli par les provinces et leur viendra en aide. J'ai récemment reçu une lettre de la Supérieure de l'hôpital Saint-Boniface, à Saint-Boniface, dans le grand Winnipeg, et il égale en importance et en excellence l'Hôpital général de Winnipeg. Il y a déjà longtemps que l'American College of Surgeons lui a décerné un certificat de première classe. Quand la subvention fut diminuée et que le bureau provincial de la santé dut réduire le service relatif aux maladies vénériennes, il conclut des arrangements avec l'hôpital Saint-Boniface pour qu'il poursuive cette tâche. La Supérieure disait dans sa lettre qu'il était urgent de construire un autre édifice pour loger ce service médical et l'isoler du reste de l'institution, ce qui entraînerait une dépense de \$140,000. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question que je signale à l'attention du ministre des Pensions et de la Santé nationale, afin qu'il prenne les mesures qui lui sembleront opportunes.

M. WOODSWORTH: En l'occurrence, mes paroles pourraient se résumer à un seul mot. J'ai eu le sentiment, pendant le discours de l'honorable député de Saint-Boniface (M. Howden), que certains membres du comité voulaient simplement donner leur assentiment. Le sujet ne gagnerait pas à être traité de nouveau. Je note sous le crédit n° 246 une subvention de \$5,000 à la Ligue de la Santé du Canada, alors que le crédit n° 560 comporte une autre affectation de \$5,000 à l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Une grande partie de cette dernière subvention servira, je suppose, à organiser une partie de plaisir et à faire la noce. C'est à cela que se borneront les \$5,000. Par contre, pour un montant égal, la Ligue de la Santé du Canada accomplit une œuvre de tous les jours.

C'est insulter le Parlement canadien que d'affecter une somme aussi ridicule à une œuvre aussi importante. L'on dira que la Ligue de la Santé du Canada relève de l'ini-

tiative privée et que le Gouvernement n'a pas l'habitude de subventionner des institutions privées. Pour ma part, j'espère voir le jour où le gouvernement du Dominion assumera l'entière responsabilité de ces services, mais, en attendant, la tâche d'éduquer le peuple en matière d'hygiène revient à un organisme comme celui-là.

Il n'est pas logique que le Gouvernement puisse esquiver sa responsabilité en remettant une pitoyable somme de \$5,000 à une société utile quand il affecte en même temps une somme égale à une association essentiellement étrangère et cela, pour une nuit d'amusement passée au Canada. Me permettant une autre comparaison, je puis dire que la subvention équivaut à la pension annuelle que nous avons votée hier soir pour notre ministre plénipotentiaire en France.

La somme est trop faible et je crois que pour une fois, la masse du peuple canadien approuverait le Gouvernement de proposer une subvention généreuse. Voyons maintenant le crédit n° 559 d'une somme de \$50,000 affectée à la lutte antivénérienne. L'affectation peut paraître imposante et, pourtant, les journaux d'hier rapportaient que le pouvoir fédéral des Etats-Unis consacrerait 15 millions de dollars à l'extirpation des maladies vénériennes. Puisque notre population représente le dixième de celle des Etats-Unis, pourquoi, au lieu d'une somme mesquine de \$50,000, ne donnerions-nous pas le dixième de leur subvention à cette cause?

Dans ces questions, il me semble que nous manquons du sens des proportions. D'aucuns peuvent trouver cette somme considérable, mais nous votons souvent des millions pour autre chose. Ainsi, nous affectons de fortes sommes aux préparatifs de guerre, mais il est très difficile d'engager le gouvernement à faire beaucoup pour combattre un mal redoutable dont les ravages se sont fort accrues à la suite de la guerre.

L'honorable député de Greenwood (M. Massey) nous a fait l'autre soir un tableau intéressant de la situation au Danemark; il nous a dit le soin que les Danois prennent de la santé de leurs animaux, et à ce sujet même le Canada fait quelque chose.

M. SPENCE: Nous y allons largement

M. WOODSWORTH: Oui, car le total des sommes votées récemment à cette fin ne laisse pas d'être impressionnant. Si nous pouvons voter des fonds pour protéger la santé des vaches, des porcs et des chevaux, pourquoi n'en agirions-nous pas de même à l'égard des êtres humains. Vraiment, je ne m'explique pas la continuation d'une pareille anomalie. Je n'ajouterai guère aux statistiques citées par l'honorable député de Saint-Boniface.